

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 10–11 février 2014

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2014/7-A/4
3 janvier 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉS PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2013 — MAROC 200494

Développement des capacités et appui au programme national d'alimentation scolaire

Durée du projet	13 mois (1 ^{er} décembre 2012–31 décembre 2013)
-----------------	---

Coût (dollars É.-U.)

Total	1 470 661
-------	-----------

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMC*: M. M. Diab Courriel: mohamed.diab@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale)

RESUME

1. Le programme d'alimentation scolaire du Maroc est un outil important pour appuyer et stimuler la demande de services éducatifs. En effet, il contribue à réduire les contraintes socio-économiques et éducatives limitant l'accès sur un pied d'égalité à une éducation de qualité et favorise la rétention scolaire des enfants et des adolescents défavorisés, en particulier les filles. Le programme vise à promouvoir l'éducation des enfants de moins de 15 ans en milieu rural. Il bénéficie chaque année à un nombre croissant d'élèves du primaire et du secondaire, et comptait environ 1,4 million de bénéficiaires en 2012. En 1997, le Gouvernement a repris la responsabilité de la gestion et du financement du programme d'alimentation scolaire, que le PAM appuyait depuis 1978.
2. Le projet de développement 200494 était un projet d'assistance technique qui avait été lancé suite à une demande du Gouvernement, qui souhaitait l'établissement d'un partenariat pour l'aider à revoir le programme d'alimentation scolaire. Il avait pour objectif premier d'aider le Ministère de l'éducation nationale à améliorer la qualité et la viabilité du programme. Ce projet visait à renforcer les aspects opérationnels du programme dans les écoles et les internats du primaire et du secondaire, afin d'améliorer la performance, le rapport coût-efficacité et la gestion. Le Ministère de la santé a également contribué à ce que les problèmes nutritionnels soient pris en compte au niveau des écoles.
3. Les activités étaient axées sur les approches organisationnelles, les besoins en ressources humaines aux niveaux régional et local, les problèmes liés à la filière d'approvisionnement, la formation, la bonne gouvernance et le contrôle de la gestion. Les compétences spécialisées ont été développées pour faire en sorte d'améliorer les orientations données au sujet de la préparation des menus et la formation aux questions nutritionnelles. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, des voyages d'études ont été effectués au Brésil; des données d'expérience ont été échangées concernant les programmes d'alimentation scolaire d'autres pays.
4. Dans le cadre du projet, un audit détaillé du programme national a été entrepris et ses résultats ont été pris en compte lors de l'élaboration d'un plan d'action visant à en améliorer la qualité. Les recommandations correspondantes ont été intégrées dans la stratégie pour l'éducation (2013-2016) du Ministère de l'éducation nationale. Les organismes des Nations Unies concernés et d'autres partenaires s'occupant de questions connexes dans les écoles, ont ensuite déterminé dans quelle mesure leurs activités pouvaient contribuer à la mise en œuvre du plan d'action et ont veillé à accroître les synergies entre les interventions.
5. Le projet était conforme à la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire. Il contribuait à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2 et 3¹, ainsi que de l'Objectif stratégique 5 du PAM. L'appui apporté dans son cadre au secteur de l'éducation était conforme au premier pilier stratégique du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2016).

¹ Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.